

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 21 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 21 mars, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle de la Grande Ourse à Saint-Agathon le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BEGUIN Jean-Claude ; BERNARD Joseph ; BILLAUX Béatrice ; BURLOT Gilbert ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHAPPE Fanny ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; CORBEL Samuel (suppléant) ; DUMAIL Michel ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GAUTIER Guy ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; HERVE Gildas ; JOBIC Cyril ; KERHERVE Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GARIGNON Isabelle (suppléante) ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (suppléant) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LE VAILLANT Gilbert ; LEYOUR Pascal ; LINTANF Joseph ; MOURET Patricia ; NAUDIN Christian ; PARISCOAT Dominique ; PARROT Marie-Christine ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; ROPERS Laure (suppléante) ; SALLIOU Pierre ; SAMSON-RAOUL Caroline ; SIMON Yvon ; TALOC Bruno ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOETE Cécile	à CLEC'H Vincent
BOUCHER Gaëlle	à GOUAULT Jacky
CADUDAL Véronique	à RIOU Philippe
GUILLOU Rémy	à LE SAOUT Aurélie
KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe	à VIBERT Richard
LE GAOUYAT Samuel	à CONNAN Josette
LE HOUEROU Annie	à LE MEAUX Vincent
PONTIS Florence	à SALLIOU Pierre
PRIGENT Jean-Yvon	à ECHEVEST Yannick
RASLE-ROCHE Morgan	à DUMAIL Michel
ZIEGLER Evelyne	à LE GOFF Philippe

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; BUHE Thierry ; CHARLES Olivier ; HAGARD Elisabeth ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; LE GALL Annie ; LOZAC'H Claude ; MANGOLD Jacques ; QUENET Michel ; SALOMON Claude ; SCOLAN Marie-Thérèse ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	62
Procurations	11
Absents	15

Date d'envoi de la convocation

Mercredi 15 mars 2023

DEL2023-03-046

FINANCES

ATTRIBUTIONS DE COMPENSATIONS PROVISOIRES 2023

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, et notamment son article 35 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 1609 nonies C ;

Vu l'arrêté préfectoral N°034_AP en date du 17 novembre 2016 2016 portant création de la Communauté d'agglomération de Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération issue de la fusion des communautés de communes de Guingamp Communauté, Pontrieux Communauté, du Pays de Bégard, de Bourbriac, du Pays de Belle-Isle-en-Terre, de Callac-Argoat et de Paimpol Goëlo [...] au 1er janvier 2017 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 25 avril 2018 modifiant les statuts de l'agglomération ;

Vu la délibération du conseil communautaire D2018-09-04 du 25 septembre 2018 approuvant la modification des statuts de la communauté d'agglomération et le nouveau projet de statuts à compter du 1^{er} janvier 2019 ;

Vu les rapports d'évaluation des charges transférées adoptés par la CLECT, et notamment le rapport de la CLECT du 26 octobre 2022,

Considérant l'évaluation des coûts des services communs au regard de l'exercice 2021 ;

Entendu le rapport, et après en avoir débattu, le Conseil d'agglomération avec 01 opposition (Yvon SIMON) et 72 votes pour, décide :

- **De fixer les attributions de compensation provisoires suivantes (arrondies à l'entier supérieur) pour 2023 à la suite du rapport de la CLECT.**

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Président,

Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,

Hervé RANNOU



Commune	ATTRIBUTION DE COMPENSATION PROVISoire - SUITE AU RAPPORT DE LA CLECT DU 26/10/2022
Bégard	299 921 €
Belle-Isle-en-Terre	93 627 €
Bourbriac	238 625 €
Brélidy	10 817 €
Bulat-Pestivien	1 006 €
Calanhel	45 050 €
Callac	229 282 €
Camoët	125 485 €
Chapelle-Neuve	5 528 €
Coadout	23 097 €
Duault	2 590 €
Grâces	317 326 €
Guingamp	1 245 133 €
Gurunhuel	5 910 €
Kerfot	25 768 €
Kerien	16 958 €
Kermoroc'h	-8 051 €
Kerpert	22 832 €
Landebaëron	19 744 €
Lanleff	-6 839 €
Lanloup	-11 340 €
Loc-Envel	-61 €
Lohuec	5 552 €
Louargat	-46 155 €
Maël-Pestivien	11 082 €
Magoar	23 046 €
Moustéru	55 252 €
Pabu	54 603 €
Paimpol	438 111 €
Pédemec	174 595 €
Pléhédél	-47 846 €
Plésidy	27 916 €
Ploëzal	-16 447 €
Ploubazlanec	-153 495 €
Plouëc-du-Trieux	68 365 €
Plouézec	-199 401 €
Plougonver	-3 894 €
Plouisy	168 097 €
Ploumagoar	258 257 €
Plourac'h	510 €
Plourivo	-127 049 €
Plusquellec	8 135 €
Pont-Melvez	92 886 €
Pontrieux	108 649 €
Quemper-Guézennec	101 610 €
Runan	14 190 €
Saint-Adrien	18 779 €
Saint-Agathon	78 159 €
Saint-Clet	-5 931 €
Saint-Laurent	-806 €
Saint-Nicodème	4 912 €
Saint-Servais	-794 €
Senven-Léhart	9 830 €
Squiffiec	-13 491 €
Tréglamus	21 111 €
Trégonneau	-5 547 €
Yvias	-11 068 €
TOTAL	3 814 131,00 €
TOTAL AC POSITIVES	4 472 346,00 €
TOTAL AC NEGATIVES	-658 215,00 €